La lutte contre la pratique de la mutilation gÃ©nitale fÃ©minine a enregistrÃ© des rÃ©sultats encourageants au Burkina Faso. Les parlementaires burkinabÃ¨ et l'Association des parlementaires europÃ©ens partenaires de l'Afrique (AWEPA) sont unanimes, mais ils reconnaissent que de nouvelles stratÃ©gies doivent Ãªtre dÃ©ployÃ©es pour venir Ã bout des contrevenants qui dÃ©veloppent des astuces pour perpÃ©tuer la pratique.

C'est pour cette raison qu'ils organisent, de concert, un atelier Ã l'intention des dÃ©putÃ©s, les 25 et 26 avril 2012 Ã Ouagadougou. A en croire le dÃ©putÃ© honoraire de la Belgique, reprÃ©sentant l'AWEPA, Magda de Meyer, les parlementaires occupent une position-clÃ© dans la problÃ©matique, dans la mesure oÃ¹ ils peuvent rÃ©diger des lois et agir comme des ambassadeurs dans les circonscriptions oÃ¹ ils ont Ã©tÃ© Ã©lus.

Et la premiÃ¨re Dame, Chantal CompaorÃ©, qui a prÃ©sidÃ© la cÃ©rÃ©monie d'ouverture, d'inviter les dÃ©putÃ©s Ã s'impliquer avec abnÃ©gation dans l'Ã©veil des consciences. Elle a fait savoir que le dispositif lÃ©gislatif actuel, comme toute oeuvre humaine, comporte des insuffisances qu'il convient de corriger afin de permettre au "pays des Hommes intÃ¨gres" de s'illustrer comme leader dans la lutte contre les MGF. Elle a signifiÃ© ne pas douter de la sensibilitÃ© des parlementaires face aux souffrances des mutilÃ©s au regard des lois qu'ils ont votÃ©es.

La deuxiÃ¨me vice-prÃ©sidente de l'AssemblÃ©e nationale, reprÃ©sentant le prÃ©sident de ladite institution, Aline Koala, cite le code pÃ©nal sur l'atteinte Ã l'intÃ©gritÃ© de l'organe gÃ©nital en 1996, la loi sur la santÃ© de la reproduction en 2005 et celle portant sur la protection des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA. La reprÃ©sente de l'AWEPA, Magda de Meyer a indiquÃ© que le flÃ©au est devenu mondial : Â« on dÃ©nombre 100 et 140 millions de filles et femmes qui ont subi la mutilation dans le monde Â». Elle explique que la pratique, surtout rÃ©pandue en Afrique, a atteint l'Europe par le canal de l'immigration.

Elle confie que le vieux continent compte un demi-million de victimes. Fort de ce constat, Chantal CompaorÃ© attire l'attention des Ã©lus nationaux sur la nÃ©cessitÃ© d'harmoniser les lÃ©gislations nationales afin de venir Ã bout de la pratique transfrontaliÃ¨re. Selon Magda de Meyer, le programme ayant permis la tenue de cet atelier a Ã©tÃ© financÃ© par le ministÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res luxembourgeois. Il va se poursuivre au Mali, au SÃ©nÃ©gal puis au BÃ©nin avec l'aide d'un autre soutien.

Par Adama Bayala